L'apprentissage en ligne :
• pour accéder à toute l'information
• pour s'acquitter de la taxe d'apprentissage
• pour suivre son dossier

Allotaxe

0 825 080 508
0,15 € TTC/mn

w-taxe

www.agefa.org

POUR VOUS CONNECTER

Pour les entreprises non encore identifiées, se connecter sur www.agefa.org

IMPÉRATIF

Joindre la copie :
• du(des) contrat(s) d'apprentissage
• de la(des) convention(s) de stage
• des justificatifs pour les dons en nature

À retourner avant le 1.03.2010 à AGEFA PME

TAXE D'APPRENTISSAGE
& CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

ALLOTAXE : 0825 080 508
0,15 € TTC/mn

DÉCLARATION DE VERSEMENT 2009

ENTREPRISE

N'oubliez pas de joindre les copies des contrats d'apprentissage à votre envoi.

D APPRENTIS : VERSEMENTS AUX CFA D'ACCUEIL

Au 31.12.2009, un apprenti est présent dans votre entreprise. Veuillez remplir le tableau ci-dessous.
AGEFA PME procédera au reversement obligatoire au CFA d'accueil où il est inscrit conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur (cf. notice).

Nom et prénom de l'apprenti	date de début du contrat	date de fin du contrat	nom et adresse complète du CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
Diplôme/formation/option			
Nom et prénom de l'apprenti	date de début du contrat	date de fin du contrat	nom et adresse complète du CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
Diplôme/formation/option			
Nom et prénom de l'apprenti	date de début du contrat	date de fin du contrat	nom et adresse complète du CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
Diplôme/formation/option			

ATTENTION
Le renseignement de la rubrique "Diplôme/formation/option" est obligatoire.
Cette rubrique, correctement renseignée, garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

• **Si autres apprentis, joindre une liste complémentaire et cocher ici.** ❑

E REVERSEMENTS DEMANDÉS

Établissement	Adresse complète (une adresse bien libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire)	Catégorie	Montant ou pourcentage	
				E1
				E2
				E3

• **Si autres reversements, joindre une liste complémentaire et cocher ici.** ❑

CABINET COMPTABLE

Nom .....
Adresse .....
CP ..... Ville ..... Tél. .....
Courriel .....
N° SIRET

RETOUR DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :
❑ au cabinet comptable ❑ à l'entreprise ❑ autre - préciser :
Nom ..... Adresse .....
CP ..... Ville .....

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (250 salariés et plus) DOM

Si N° SIRET ou code APE absent ou inexact, préciser ci-après :
N° SIRET Code APE
Personne à contacter .....
Courriel .....
Téléphone ..... Fax .....
Effectif moyen au 31.12.2009 ..... x 3% = ...
Nombre moyen de contrats en alternance au 31.12.2009 .....
dont apprentis présents au 31.12.2009 .....

EM (arrondi à l'entier inférieur)
AL **Si AL inférieur à EM, renseignez A4**

A CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ET DES CONTRIBUTIONS

Assiette de calcul de la taxe d'apprentissage et des contributions A1 ,00 € Base Sécurité Sociale DADS

TAXE D'APPRENTISSAGE — Assiette de calcul A1 x 0,50 % = , € A2

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE (CDA*) — Assiette de calcul A1 x 0,18 % = , € A3

Si AL est inférieur à EM, vous êtes soumis à une contribution supplémentaire. Renseignez obligatoirement la rubrique A4 ci-dessous

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE (à affecter obligatoirement au FNDMA* en B4) Assiette de calcul A1 x 0,10 % = , € A4

* CDA et FNDMA sont à reverser obligatoirement, par l'intermédiaire de votre organisme collecteur, au Trésor Public.

Total avant déduction(s) A2 + A3 ou A2 + A3 + A4 = , € A5

B DÉDUCTIONS A APPLIQUER ET RÉPARTITIONS

BASE DE CALCUL

TAXE D'APPRENTISSAGE : Assiette de calcul x 0,5 % — A2 €

FRAIS DE STAGE*

A	j	x 19 € =	a	€
B	j	x 31 € =	b	€
C	j	x 40 € =	c	€
		Total : a + b + c =	B6	€

DONS EN NATURE*

* joindre les justificatifs

QUOTA	HORS QUOTA	FNDMA
A2 x 30%	A2 x 48%	A2 x 22 %
B1 , €	B2 , €	B3 , €
		Reporter A4
		B4 , €
		FNDMA TOTAL = B3 + B4
		B5 , €
	B7 = B6 plafonné à 4 % de A2	
	B7 , €	
	B8 , €	
	Total des déductions B9 , €	B9 = B7 + B8

C VERSEMENT À AGEFA PME

Montant du versement à l'ordre de AGEFA PME

A5 - B9 = , € C1

Mode de règlement : ❑ chèque ❑ virement

Si vous avez accueilli un(des) apprenti(s) au 31.12.2009, vous devez remplir le cadre D.

À retourner,
avec votre règlement,
avant le 1.03.2010, à :

AGEFA PME
1 RUE CHARLES TELLIER
TSA 20501- 60035 BEAUVAIS CEDEX

Cachet de l'entreprise
date, nom et signature

MYRIADE/DVT 250 DOM - 10 WEB

Les informations au titre du présent questionnaire sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFA PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFA PME. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFA PME en application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n° 78-17 « Informatique et libertés ».